



Ville de Saint-Raphaël
Département du Var

Saint-Raphaël, le 01/07/2024

Monsieur MARAIS Christian
Président de l'APVV
709 rue Sully Prudhomme
83700 Saint-Raphaël

BUREAU MUNICIPAL DE VALESCURE

☎ 04.94.44.65.50

Réf : CH/DS/D-2024-07/BMV/6935
Objet : Votre courrier du 27/05/2024

Monsieur MARAIS

Suite à votre demande de renouvellement de l'attribution de la salle municipale des Veysières pour la saison 2024/2025, j'ai le plaisir de vous faire savoir que votre association pourra bénéficier des horaires suivants :

Jour : tous les lundis
Heure : de 13h45 à 17h45

Jour : tous les jeudis
Heure : de 14h00 à 17h00

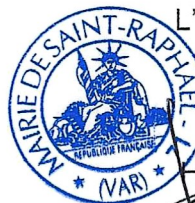
Jour : tous les vendredis
Heure : de 14h00 à 16h30

Conformément à notre accord, l'attribution de cette salle municipale pourra être momentanément suspendue en fonction de nos besoins.

L'attestation d'assurance en responsabilité civile devra être produite chaque année.

Je vous prie d'agréer, Monsieur MARAIS, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pour le Maire
L'Adjoint délégué



Hervé CHIRON